

**L'apport du dispositif ANGEM dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans
la wilaya de Tizi-Ouzou**

**The contribution of the ANGEM device in the promotion of female entrepreneurship
in Tizi-Ouzou**

BEN MAKHLOUF Yasmina¹

¹ Doctorante en sciences économiques à l'UMMTO, yasmine.benmakhlouf@gmail.com

Reçu le: 19/05/2018

Accepté le:09./06/2019

Publié le:14./06/2019

Résumé:

L'objet du présent article est l'analyse de l'apport du dispositif ANGEM dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou. A cet effet, nous avons mobilisé une enquête de terrain qualitative via des entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de 15 femmes bénéficiaires du dispositif ANGEM. Des résultats de notre étude il ressort que l'impact de ce dispositif sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou n'est que de petite envergure. En effet, celui-ci promeut un entrepreneuriat féminin de nécessité et l'accompagnement qu'il accorde accuse de quelques insuffisances sur tous le long des phases jalonnant la création d'entreprises (post-crétion et pré-crétion).

Mots clés: Entrepreneuriat féminin; ANGEM ; Tizi-Ouzou.

Jel Classification Codes: L26, L53

Abstract:

The aim of this article is to analyze the contribution of the ANGEM device in the promotion of female entrepreneurship in Tizi-Ouzou. For this propose, we mobilized a qualitative field survey through semi-directive interviews with a sample of 15 women beneficiaries of the ANGEM system. The results of our study show that the impact of this device on female entrepreneurship in Tizi-Ouzou is only small. Indeed, this one promotes a feminine entrepreneurship of necessity and the accompaniment which it grants accuses of some insufficiencies on all the phases punctuating the creation of companies (post-creation and pre-creation).

Keywords: Female entrepreneurship; ANGEM; Tizi-Ouzou.

Jel Classification Codes: : L26, L53

Auteur correspondant: Ben makhlouf Yasmina, Email: yasmine.benmakhlouf@gmail.com

1. Introduction:

A partir des années 80, suite à l'apparition de la crise économique suivie par la montée en flèche de la situation de chômage endémique (qui touche beaucoup plus les femmes (40% en 1994) que les hommes). L'Algérie a mis en place plusieurs formules d'emploi touchant particulièrement les plus vulnérables (les jeunes, les chômeurs et les femmes), elle a opté pour un recentrage en vue de renforcer l'initiative privée (Benmakhlouf & Aknine/Souidi, 2018). Cette détermination s'est affirmée par la mise en place du dispositif ANGEM.

En vue de bénéficiars des prérogatives que procure ce dispositif, des femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'ont sollicité pour créer leurs entreprises et leurs emplois. En effet, celui-ci est conçu pour répondre aux besoins de la population féminine défavorisée.

L'objectif de cet article est de rendre compte du rôle de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'encouragement des initiatives féminines

en termes d'entrepreneuriat. Pour cela notre problématique s'articule comme suit : **Quel est l'impact du dispositif ANGEM sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?**

Pour répondre à cette problématique nous nous sommes appuyées sur les hypothèses suivantes :

- Le dispositif ANGEM est conçu pour la promotion de l'entrepreneuriat à domicile; il vise à lutter contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales, les femmes qui y font recours sont donc les femmes au foyer, celles en chômage et les artisanes;
- Plusieurs motivations peuvent inciter les femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou à solliciter le dispositif ANGEM lors de la création de leurs entreprises. Néanmoins, le besoin de financement et la volonté d'échapper au chômage restent les plus fréquentes;
- Après une décennie d'existence, et eu égard aux données disponibles, les bienfaits du dispositif ANGEM commencent à se faire ressentir. Toutefois, ce dispositif n'arrive toujours pas à assurer un accompagnement personnalisé aux femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou;
- Le suivi, la formation et la bureaucratie restent les principaux obstacles qui entravent les femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou dans leur aventure entrepreneuriale avec l'ANGEM.

Dans ce travail nous avons fait appel à la méthode inductive, où à partir d'un ou plusieurs cas particuliers nous généraliserons et tirerons des conclusions. Pour cela nous nous sommes appuyés sur une enquête de terrain qualitative réalisée par le biais des entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de 15 femmes bénéficiaires du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avant de décliner sur le cadre théorique et empirique de notre étude, nous délimitons cette dernière comme suit :

- Selon (Martin, 2013), l'entrepreneuriat féminin est issu d'un contexte d'appauvrissement et de promotion de l'initiative privée, il réunit donc, un ensemble d'entreprises variées et tenues par des femmes inscrites dans toute la hiérarchie sociale : elles travaillent dans le secteur formel ou informel, et souvent à la fois dans l'un et dans l'autre. Dans notre cas nous nous limiterons à celles qui activent dans le secteur formel.
- La femme entrepreneure peut être définie comme : « *Une femme personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariée dépendant d'un employeur, qui seule ou en équipe (équipreneuriat féminin) ...crée une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesses envisagées* » (Paturel & Arasti, 2006, p. 4). La femme est donc entrepreneure dans la mesure où elle change de statut professionnel ou d'organisation en vue de créer une nouvelle richesse, et en assumant des risques. Dans cette étude nous allons nous intéresser uniquement aux créations ex-nihilo. En fait, l'existence de barrières religieuses et traditionnelles, confie la reprise d'entreprises, non pas aux femmes, mais à ses frères ou encore à ses enfants (garçons) ou à un tuteur masculin. Aussi, ce choix est justifié par le caractère « très petite taille » des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANGEM, et qui dans les cas de faillite ne font, généralement, pas l'objet de reprise.

2. Revue de la littérature (cadre théorique)

L'entrepreneuriat féminin s'est affirmé comme un champ d'étude à part entière (Levy-Tadjine, Tokatlioglu, & Zouiten, 2006). Les premiers travaux afférents à ce sujet ne datent que de la fin des années 70 (Carrier & al, 2006). Il a été étudié du point de vue des motivations et des freins rencontrés par les femmes entrepreneures (Tahir/Métaiche, 2013), de l'accompagnement qui leur est accordé pour concrétiser leur projet d'entreprises (Boughanem, 2008) et il a été également étudié sous le prisme du genre pour déceler des différences potentielles entre l'entrepreneur homme

et l'entrepreneure femme, notamment, sur le plan managérial, pérennité et financement de l'entreprise, etc. (Lambrecht & al, 2003).

Bien que les femmes soient habilitées en termes de connaissances et de compétences à diriger des entreprises, l'entrepreneuriat féminin demeure défavorisé (GEM, 2012). Les explications avancées sont souvent liées aux freins auxquels font face les femmes entrepreneures, mais aussi à l'accompagnement qui leur est concédé.

2.1. Les freins à l'entrepreneuriat féminin

L'accès au financement est, sans nul doute, la plus grande difficulté qui entrave les femmes entrepreneures. Leur manque d'expérience dans le domaine des finances et de l'entrepreneuriat en est la principale raison (Hirsrich & Brush, 1987). Chose qui oblige ces femmes à emprunter, et ainsi à investir, des sommes moindres que leurs homologues masculins. Généralement, les entrepreneures femmes engagent, à défaut de leurs épargnes personnelles des prêts informels auprès de leurs entourages, plutôt que recourir à des prêts bancaires (Guerraoui & Richet, 2001).

Outre que le problème d'accéder à un financement « formel », les femmes sont confrontées au problème de la conciliation vie professionnelle et vie familiale « phénomène de la double journée » (OIT, 2016). Ce problème prohibe les femmes entrepreneures d'améliorer leurs capacités entrepreneuriales. Résultat, la participation de ces femmes à des programmes de formations, l'acquisition d'une meilleure part de marché et l'intégration des réseaux d'affaires se voient limitées. Chose qui affecte négativement la performance de leurs entreprises (OCDE, 2004).

Suite aux diverses difficultés que rencontrent les femmes entrepreneures en amont et en aval de la création de leurs entreprises, la nécessité d'un bon accompagnement s'avère ici justifiée.

L'accompagnement dont bénéficient les femmes entrepreneures n'a fait l'objet d'études que de quelques rares recherches (Lee-Gosselin & al, 2010). Ces dernières ont, majoritairement, approuvé le rôle positif que joue une bonne politique publique d'accompagnement dans la stimulation de l'entrepreneuriat féminin (D'andria & Richomme-Huet, 2013).

2.2. politiques gouvernementales et entrepreneuriat féminin

Les recherches sur l'environnement entrepreneurial de divers pays, montrent que la volonté de se lancer en entrepreneuriat est plus vigoureuse dans les pays où, les politiques gouvernementales (législation, exonérations fiscales, encouragement, etc.) sont plus propices à ce genre d'activités (Dana, 1987, 1990 cités in (Paturel & Arasti, 2006, p. 6).

(Paturel & Arasti, 2006, p. 7) soulignent que les actions gouvernementales, sous forme de soutiens, en faveur des coopératives de femmes et des jeunes diplômées, ainsi que les exonérations fiscales des entreprises créées dans les régions pauvres favorisent l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, L'écart entre les hommes et les femmes dans le monde de l'entrepreneuriat peut, proportionnellement, être justifié.

A cet effet, les pays émergents favorisent depuis quelques années le microcrédit pour les femmes comme moyen de faciliter leur passage du secteur parallèle au secteur formel (Bouzar & Louggar, 2014). Néanmoins, dans l'ensemble des pays, les femmes entrepreneures perçoivent encore les programmes gouvernementaux comme étant, lourds sur le plan administratif, elles estiment qu'ils ne satisfont pas suffisamment leurs demandes en termes d'accès au financement, à la formation, à l'information et seraient mal adaptés aux petites et moyennes entreprises qu'elles dirigent majoritairement (Lee-Gosselin & al, 2010, p. 5) (Benmakhlouf & Aknine/Souidi, 2018, p. 4).

3. L'entrepreneuriat féminin en Algérie

Au cours de la décennie précédente, la littérature académique algérienne afférente au sujet de l'entrepreneuriat féminin était très pauvre (Guillet, 2007). Néanmoins, nous assistons ces trois dernières années, un tant soit peu, à un regain d'intérêt académique pour un tel phénomène.

Le taux de l'entrepreneuriat féminin a presque doublé en l'espace de cinq ans, passant ainsi de 3,2% (CNRC, 2007) à 6% (CNRC, 2012). Néanmoins, il demeure insuffisant, sachant que les femmes représentent 49,32% de la population, 19,1% de la population active dont 79% sont salariées et que le chômage féminin est de 16,6% (ONS, 2015).

D'après (Benghabrit-Remaoun & Rahou, 2008) et (Demmene-Debbih, 2015) cette faible présence des femmes algériennes sur la scène de l'entrepreneuriat est due aux difficultés qui entravent les femmes entrepreneures en Algérie, à savoir :

- Le mode de financement et les moyens de financement posent un grand problème aux femmes entrepreneures. En effet, la peur du risque bancaire et leur manque d'expérience dans le domaine des finances les poussent à recourir au financement personnel (autofinancement, prêt des parents ou du conjoint), ce qui fait que la majorité des femmes activent dans l'informel.
- Environnement à risque : Les femmes entrepreneures considèrent que l'environnement dont elles exercent est un environnement hostile (vol, kidnapping, harcèlement...).
- Un besoin de formation accru, notamment dans le domaine de la gestion, management, marketing et finance. La formation à la conduite d'une entreprise et au rôle de dirigeant est d'une extrême importance, et la nécessaire détection du besoin de formation individualisé n'en demeure pas moins.
- Les facteurs socioculturels qui relèguent la femme à un rang inférieur et laisse ainsi persister des stéréotypes de genre, tel que le manque de confiance dans les femmes entrepreneures et/ou dans leurs entreprises et la confinement des femmes dans les petites activités conventionnelles. En effet, les femmes entrepreneures algériennes sont beaucoup plus présentes dans des secteurs à connotation féminine, tel que les services, l'artisanat, l'agriculture et le commerce. Certaines ont des activités plus informelles autour des activités liées à l'art culinaire, l'habillement, la poterie et la bijouterie (Guillet, 2007, p. 10). Elles sont moins nombreuses que leurs homologues masculins à entreprendre dans le BTP et l'industrie.
- L'asymétrie informationnelle ou carrément, le non disponibilité de l'information au moment voulu, ce qui conduit une perte d'opportunité d'affaire.
- Conciliation vie familiale et vie professionnelle: avec des conjoints peu coopérants et l'insuffisance dans les services de garderie d'enfant, la majorité des femmes entrepreneures déclarent travailler dur, elles sont amenées à concilier entre l'entretien de leur ménage (les tâches domestiques, les enfants...), et leur travail au sein de l'entreprise.

La revue à la hausse du taux de l'entrepreneuriat féminin (de 3% à 6%) est la résultante d'une série d'encouragements à la création d'entreprises. En effet, dans le début des années 1986, suite à la chute drastique des cours du pétrole accentuée par une longue période de crise et un recul considérable du PIB, la population vivant au dessous du seuil de la pauvreté, avec une majorité féminine, fut estimée à 6,36 million de personnes (Bouzar & Louggar, 2014, p. 23).

Cependant, avec le boom pétrolier des années 2000 et la volonté affichée de l'Etat algérien de lutter contre le chômage récurrent (touchant beaucoup plus les femmes (40% en 1994) que les hommes), des structures étatiques d'aides à la création d'entreprises ont été mises en place. Parmi elles nous trouvons l'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit (ANGEM).

L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM), qui constitue notre cas d'études, est créée par le décret exécutif N°:04-14 du 22/01/2004, ce dispositif vise, premièrement, à lutter contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine, ensuite, la stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de ressources et enfin, le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et ainsi aider à l'intégration sociales et économique de populations sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers et à l'épanouissement individuel des personnes.

L'ANGEM gère dans le cadre du microcrédit deux formes de financement allant du petit prêt de service (PNR financé par l'ANGEM avec un plafond de (100 000 Da) Jusqu'au prêt plus important (ne dépassant pas 1 000 000 Da) faisant appel à un montage financier avec une banque publique. Chaque formule de financement de part ses spécificités, permet de financer certaines activités et intéresse par la même occasion une population particulière.

Table N°1. Tableau récapitulatif des deux programmes de financement

Taille de projet	Profil du promoteur	Apport personnel	Crédit personnel	PNR	Taux de Bonification
<i>Ne dépasse pas 100.000DA</i>	<i>Tout profil (acquisition de la matière première)</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>100%</i>	<i>-</i>
<i>Ne dépasse pas 1000.000 DA</i>	<i>Autres profil</i>	<i>1%</i>	<i>70%</i>	<i>29%</i>	<i>5% taux commercial Zones spécifiques (sud et haut plateaux))</i>
	<i>Autres profils</i>	<i>1%</i>	<i>70%</i>	<i>29%</i>	<i>20% du taux commercial (autres zones)</i>

Source : Exploitation des prospectus ANGEM de TiziOuzou (2015)

4. Les femmes entrepreneurs du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou

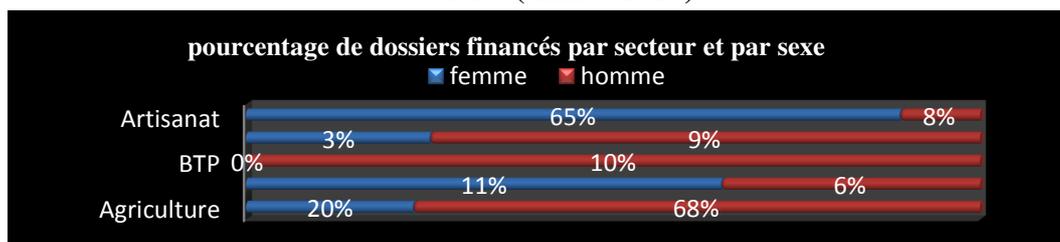
Contrairement à leur homologue masculin, les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou sont présentes en force en matière de sollicitation du dispositif ANGEM pour la création de leurs entreprises. En effet, elles représentent 61,69% en termes de dépôts et 60,39% en termes de financement et création de projets.

Ce constat s'explique par le fait que l'ANGEM est essentiellement conçue pour la promotion des femmes au foyer et de l'entrepreneuriat à domicile que l'on peut qualifier d'entrepreneuriat de subsistance du fait que la plupart des pauvres sont des femmes. En fait, traditionnellement, les femmes ont été désavantagées en matière d'accès au crédit et autres services financiers (phénomène de l'exhérédation au quel s'ajoute la réticence des banques envers elles). Sur ce, les politiques publiques ont opté pour assister les femmes à la recherche de source de financement (Bouzar et Louggar, 2014).

4.1.Financement PNR AMP (achat matière première)

Pour le financement PNR AMP, la présence des femmes dépasse de loin celle des hommes, 87,07% du financement leur est attribué (1240 dossiers financés sur un total de 1424 dossiers).

Figure N° 1. Nombre de dossiers financés par le dispositif ANGEM, selon le sexe et le secteur d'activité (Année 2015)



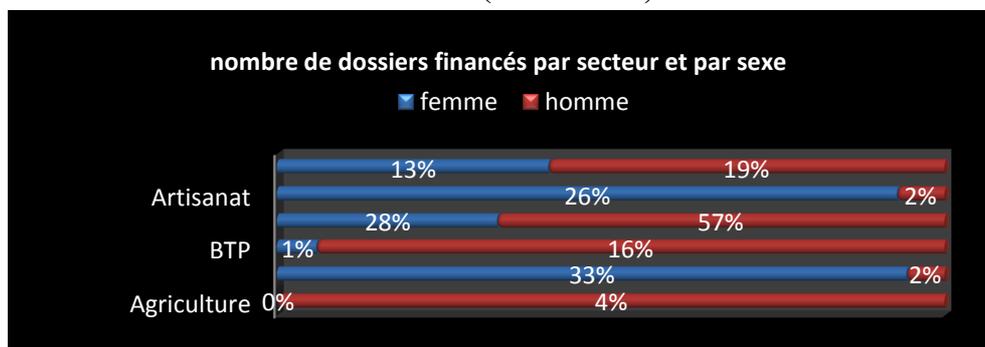
Source : Exploitation des données de l'ANGEM-Tizi-Ouzou (2015)

En survolant la figure ci-dessus, nous remarquons que le secteur de l'artisanat représente 65% des financements PNR féminins, suivi du secteur de l'agriculture avec 20%, le secteur de la très petite industrie avec 11% et enfin le secteur des services avec, uniquement, 3%. Les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou n'entreprennent pas dans le secteur du bâtiment (BTP). Les activités créées par les femmes dans le cadre du dispositif ANGEM émanent, essentiellement, du travail à domicile, en effet, le secteur de l'artisanat connaît un engouement, plus de la moitié des activités y sont (65% des financements) et une grande partie de ces femmes créatrices sont des femmes rurales (le secteur de l'agriculture représente près de 20%).

4.2. Financement PNR, projet : financement triangulaire (ANGEM, Banque, Promoteur)

Contrairement au premier, la participation des femmes à ce type de financement est, seulement, de 18,73%, (80 projets sur un total de 507 projets)

Figure N° 2: Nombre de projets financés par secteur d'activité et par sexe dans le dispositif ANGEM (année 2015)



Source : Exploitation des données de l'ANGEM-Tizi-Ouzou (2015)

Les secteurs pour lesquels les femmes promotrices de l'ANGEM aient recours au financement triangulaire sont essentiellement, le secteur de la très petite industrie avec 33%, le secteur des services avec 28% et le secteur de l'artisanat avec 26%.

Ce que nous constatons, est que les femmes optent beaucoup plus pour le financement PNR.AMP conçu pour l'achat de la matière première (en vue de concevoir leurs petites activités) que le financement triangulaire. Elles sont donc nombreuses à éviter le recours au financement externe (en l'occurrence le financement bancaire) et ce à cause, d'une part, la peur du risque bancaire, la lenteur administrative (l'accord bancaire qui prend du temps du fait de la méfiance des banques de l'insolvabilité des promoteurs en général et des femmes en particulier) et le manque d'expérience de ses femmes dans le domaine des affaires (la gestion, finance, etc.). D'autre part, l'existence de financement personnel (prêt des parents, du conjoint ou de la famille, autofinancement, etc.). Ces constatations affirment que les femmes entrepreneures du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou sont présentes, en grande partie, dans le secteur informel. En effet, ce premier type de

financement (PNR-AMP) que propose le dispositif ANGEM lève à la fois la condition du capital mais surtout la condition du registre de commerce ou de la carte d'artisanne.

5. Méthodologie

5.1. Le mode de collecte et de traitement des données

Pour réaliser notre étude et atteindre notre objectif, nous avons fait appel à une approche qualitative. Nous avons mené des entretiens semi-directifs avec un échantillon de 15 femmes bénéficiaires du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le choix de cette wilaya comme terrain d'étude revient au fait que celle-ci foisonne de petites entreprises féminines qui à défaut d'avoir les ressources nécessaires pour se maintenir en activité sollicitent le dispositif ANGEM. Essentiellement, nous avons sollicité 20 femmes; 15 ont accepté de nous rencontrer. Nous avons pu ainsi réaliser des entretiens semi-directifs en face à face au sein de leurs entreprises, excepté 8 entretiens réalisés au sein du domicile étant donné que ce dernier constitue le siège social de l'entreprise.

Le guide d'entretien a fait l'objet d'un pré-test fin Mai 2016, il a été testé auprès de quatre femmes entrepreneures. Cela nous a permis de rendre les questions plus compréhensibles pour les créatrices, et aussi d'approfondir certains thèmes qui surgissaient au cours du pré-test.

Les entrevues ont eu lieu durant les mois de Juin, Juillet et début Août 2016. D'une durée moyenne de 120 minutes chacune. Notons ici que certains entretiens étaient plus « souples » étant donné que nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques entrepreneures plus couramment et nos échanges avec elles faisaient souvent l'objet d'une visite de leurs petites entreprises. Ces entretiens étaient très riches en renseignements. Les informations amassées étaient reprises lors des entretiens « formels ».

La collecte des données s'est faite de manière régulière. A la suite de chaque entretien, une retranscription des propos recueillis a été faite, ce qui a permis de justifier l'exhaustivité des informations recueillies. Ainsi, pour des besoins d'efficacité de ces dernières, nous avons procédé au regroupement des cas présentant des motivations et freins similaires.

5.2. Présentation de l'échantillon

Pour constituer notre échantillon, nous avons fait appel au dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou qui nous a communiqué les adresses des femmes entrepreneures enquêtées. L'échantillon est constitué de 15 micros entreprises appartenant toutes au secteur formel (Les femmes enquêtées ont sollicité la deuxième formule de financement que propose l'ANGEM, financement triangulaire, dont le prêt ne dépasse pas 100000 DA), et sont créées et gérées par des femmes dans le cadre du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Table N° 2. Echantillon de l'étude

Cas N°	Le profil de la femme entrepreneure			Le profil de l'entreprise		
	Age	Situation matrimoniale	Statut professionnel avant l'entrepreneuriat/ niveau d'instruction	Date de création	Secteur d'activité	Effectif
01	28	Célibataire	Etudiante/supérieur	Janvier 2015	Très petite industrie	5
02	33	Célibataire	En chômage/secondaire	Mai 2013	Artisanat (poterie)	3
03	42	Mariée avec 2 enfants	Femme au foyer/primaire	Mars 2014	Artisanat (bijouterie)	1
04	36	Divorcée avec 1 enfant	Salariée/secondaire	Juin 2009	Service maintenance	2

Y. Ben makhlouf, R. Aknine/ Souidi: **L'apport du dispositif ANGEM dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

					informatique	
05	50	Mariée avec 6 enfants	Femme au foyer/primaire	Avril 2011	Artisanat (couture)	4
06	47	Mariée avec 4 enfants	Femme au foyer/ moyen	Juin 2011	Artisanat (poterie)	2
07	31	Célibataire	En chômage/secondaire	Novembre 2014	Service (coiffure dame)	3
08	40	Mariée avec 4 enfants	Femme au foyer/secondaire	Février 2012	Très petite industrie	10
09	44	Veuve avec 4 enfants	Femme au foyer/moyen	Février 2010	artisanat (vannerie)	2
10	37	Célibataire	En chômage/secondaire	Aout 2013	agriculture	2
11	45	Mariée avec 3 enfants	Femme au foyer/moyen	Mars 2011	Artisanat (couture)	3
12	39	Mariée avec 1 enfant	Femme au foyer/secondaire	Juillet 2014	commerce	2
13	29	Mariée sans enfants	Travail dans l'informel/supérieur	Février 2015	Très petite industrie	8
14	38	Mariée avec 2 enfants	Femme au foyer/moyen	Décembre 2013	agriculture	4
15	57	Veuve avec 4 enfants	Femme au foyer/analphabète	Janvier 2009	Artisanat (tissage)	3

Source : Résultats de l'enquête 2016

5.3.Le guide d'entretien

Le guide d'entretien comporte les axes principaux suivants : Le premier concerne le profil de la femme entrepreneure (âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, situation professionnelle avant la création de l'entreprise). Il vise à caractériser les femmes entrepreneures qui sollicitent le dispositif ANGEM dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le deuxième, porte sur une présentation d'ensemble de l'entreprise (taille, périmètre géographique, secteur d'activité, l'âge de l'entreprise et son effectif). Cet axe vise à connaître la nature des entreprises créées par les femmes dans le cadre de ce dispositif. Le troisième axe à trait à l'aventure de la femme entrepreneure avec le dispositif ANGEM. Cette dernière partie vise à comprendre les motivations des femmes à recourir à ce dispositif lors de la création de leurs d'entreprises, à évaluer la qualité de l'accompagnement que ce dispositif leur a accordé et aussi à soulever les difficultés et freins auxquels elles font face et d'en proposer d'éventuelles solutions.

6. Résultats et discussions

D'après les données statistiques collectées et les entretiens que nous avons eu avec les femmes entrepreneures du dispositif ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou, il ressort que les femmes qui sollicitent ce dispositif sont majoritairement des femmes au foyer et artisanes. Ce profil coïncident parfaitement avec la population cible du dispositif ANGEM. Néanmoins, il semble que ce dispositif

attire également, mais dans une moindre mesure, d'autres profils de femmes entrepreneures, étudiante, salariée, chômeuses, etc.

Sur le plan juridique, La totalité des entreprises enquêtées vêtissent la forme d'entreprise individuelle « personne physique ». Pour le secteur d'activité, les femmes sont beaucoup plus confinées dans les activités conventionnelles. Ces résultats vont dans le même sens que ceux déjà avancés par (Demmene-Debbih, 2015).

Sur le plan spatial, 9 entreprises sont situées dans les régions rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou et 6 sont situées en zone urbaine. 8 d'entre elles exercent leurs activités dans leurs domiciles. Cet élément nous informe sur la préférence des femmes d'installer leurs entreprises prêts de chez elles (leurs domiciles). Premièrement, parce que la majorité des femmes activent dans le secteur de l'artisanat, une activité qui se fait même à domicile, Deuxièmement, du fait qu'elles connaissent mieux la région et sa population. En suite, pour bénéficier du réseau de relations personnelles qu'elles ont tissé dans leurs régions mais aussi au manque de disponibilité de locaux offerts par les collectivités locales et en dernier, pour des raisons de sécurité (car les déplacements d'une région à une autre sont une source de risque, notamment, le kidnapping, le risque de vol du matériel d'exploitation, etc.) (Benmakhlouf & Aknine/Souidi, 2018).

L'âge des entreprises enquêtées varie de 1 à 7 ans. Il s'agit donc d'entreprises très jeunes. Elles émanent toutes d'une création ex-nihilo.

L'effectif de ses entreprises varie de 1 à 10, la majorité en ont 2. Donc au sens de la loi algérienne, ses entreprises sont de très petites entreprises (TPE). En effet, En Algérie les micro-entreprises se réfèrent aux petits métiers (artisanat, agriculture) et à la prestation de certains services (transport, restauration,..). Elle est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 Millions de DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA.

6.1. Evaluation de l'accompagnement du dispositif ANGEM

Nonobstant les résultats positifs obtenus dans le dispositif ANGEM, en termes de nombre de micro-entreprises féminines financées, la qualité de l'accompagnement qu'il accorde aux femmes entrepreneures reste discutable. Les résultats de notre étude le montre clairement.

Table N° 3. Evaluation de l'accompagnement accordé par l'ANGEM

	Qualité de l'accompagnent	Freins rencontrés	Possibilités d'amélioration
Cas 01	Plutôt bon/ « Autre que les financements et les avantages fiscaux l'ANGEM ne m'a pas beaucoup orienté lors de la confection de mon projet »	« étant donné que j'ai sollicité le financement triangulaire. j'ai été confronté à un excès de démarches administratives »	Les banques publiques ne sont pas réticentes envers les femmes en tant que personne, mais plutôt envers les projets qu'elles portent. Dans ce cas, les femmes ont besoin de formations (réalisation des business plan, les études de marché...) pour monter des projets plus viables.
Cas 02,07 et 10	Plutôt bon/ insuffisance d'intervention en phase de post-crédation	Nous trouvons des Difficulté dans la gestion du crédit octroyé	Assurer une formation en comptabilité et en gestion adéquate avec les besoin des projets de ces femmes. Les préparer à la gestion des crédits octroyés. Les accompagner après l'obtention du crédit
Cas 03,05,	Plutôt bon/ la porté du dispositif se limite à la seule	« Nous trouvons des difficultés lors :	Assurer des formations en marketing, et aider les femmes à

Y. Ben makhoulf, R. Aknine/ Souidi: **L'apport du dispositif ANGEM dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

<p>06, 09,11 et 15</p>	<p><i>phase du lancement, il accorde des crédits et des exonérations sans suivi</i></p>	<p><i>De l'approvisionnement en matière première De l'écoulement des produits »</i></p>	<p>réaliser des études du marché. Mettre en réseau les femmes travaillant dans le même secteur pour que les juniors bénéficient des expériences de leurs aînés Mettre en place des coopératives/associations qui travailleront en coopération avec le dispositif ANGEM et avec ses femmes pour les approvisionner en matière première et/ou leur trouver des marchés pour écouler leurs produits.</p>
<p>Cas 12</p>	<p>Bon</p>	<p><i>« Je ne rencontre pas de difficultés précises étant donné que l'entreprise appartient à mon mari et c'est à lui d'assurer sa gestion. Juste le registre de commerce qui est en mon nom »</i></p>	<p>Renforcer le contrôle post-crédation pour palier au problème des prête-noms et au problème d'exercer dans un autre secteur d'activité autre que celui déclaré lors de l'obtention du prêt</p>
<p>Cas 13</p>	<p>Plutôt bon/ le dispositif offre un accompagnement standard pour tous types de projets</p>	<p><i>« Non spécificité de l'accompagnement. La formation qu'offre le dispositif ne suffit pas pour avoir des connaissances en gestion d'entreprises. Elle est la même pour différents types de projets »</i></p>	<p>Passer à l'accompagnement personnalisé en tenant compte de la dimension genre et des spécificités de chaque projet (taille, secteur, localisation...)</p>
<p>Cas 04</p>	<p>Bon</p>	<p><i>« J'ai trouvé des difficultés pour concilier vie professionnelle et vie familiale, je ne trouve pas de crèche pour mon enfant (je me trouve dans une zone rurale et les crèches qui se trouvent en zones urbaines sont très loin) »</i></p>	<p>Inciter les femmes rurales, au foyer ou en chômage, à créer des crèches, dans le cadre du dispositif ANGEM, puis les mettre en relation avec les femmes entrepreneures qui cherchent une garde pour enfants, serait souhaitable</p>

Source : Résultats de l'enquête 2016

Les résultats de la présente contribution viennent en appui et confirmation aux résultats des études précédentes (Boughanem, 2008; Lee-Gosselin et al, 2010; Demmen-Debbih, 2015...). En effet, les femmes bénéficiaires du dispositif ANGEM trouvent des difficultés dans : l'accès aux sources de financement, à l'information et à la formation ; la conciliation vie professionnelle et vie privée; l'approvisionnement et la commercialisation de leurs produits. Elles perçoivent le programme du dispositif ANGEM comme étant lourd sur le plan administratif et que l'accompagnement que leur concède celui-ci est inadapté à leurs besoins et aux besoins de leurs entreprises.

7. Conclusion :

La présente contribution fait état des résultats d'une recherche qualitative fondée sur l'étude de l'accompagnement entrepreneurial proposé par une institution étatique de microcrédit et d'aide à la création d'entreprise pour les femmes entrepreneures de la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'objectif étant d'analyser l'influence de cette institution sur l'entrepreneuriat féminin, de déceler d'éventuels dysfonctionnements et de proposer des initiatives spécifiques au profit des femmes entrepreneures accompagnées, nous avons réalisé une investigation de terrain soutenue par une recherche documentaire afin de valider notre démarche, puis nos résultats.

Il ressort que les femmes qui sollicitent le dispositif ANGEM sont majoritairement des femmes au foyer et artisanes. Ce profil coïncident avec la population cible du dispositif ANGEM. Pourtant, il semble que ce dernier attire aussi, dans une moindre mesure, d'autres profils de femmes, étudiante, salariée, chômeuses, etc. Le besoin de financement semble ne pas être une motivation en soi. En fait c'est le besoin d'aider les autres (enfants, conjoint), la réalisation de soi (épanouissement personnel et reconnaissance sociale) et la volonté d'échapper au chômage qui pousseraient les femmes de la wilaya de Tizi-Ouzou à entreprendre. Bien évidemment, tous ses facteurs susciteront inévitablement un besoin de financement, qui ne pourrait être comblé que par le recours au dispositif ANGEM étant donné que les entreprises créées sont de très petite taille.

Le dispositif ANGEM connaît une affluence de femmes le sollicitant pour lancer leurs affaires. Néanmoins, en analysant la situation, nous constatons que la majorité des entreprises créées relèvent du secteur informel étant donné qu'elles sollicitent le financement PNR-AMP. Certaines d'autres sollicitant le financement triangulaire ne seraient que des « prête-noms » dont le père, le conjoint, le frère ou le fils sont les véritables dirigeants. D'autres entreprises activent dans des secteurs autres que les secteurs déjà déclarés. A cela s'ajoute les déclarations des femmes enquêtées qui témoignent d'une insuffisance de l'accompagnement dans les deux phases pré-crédit et poste crédit et aussi de sa non spécificité. En outre, outre que les avantages financiers, fiscaux et parafiscaux qu'il procure, l'impact du dispositif ANGEM sur l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi-Ouzou n'est que de petite envergure.

Pour un meilleur accompagnement des femmes entrepreneures, il serait souhaitable que ce dispositif contribue, non pas à la mise en place d'une relation de confiance entre les femmes entrepreneures et les banques pour pouvoir remédier au problème de financement, mais de tenir compte des aptitudes des femmes à entreprendre, de les préparer à la gestion du crédit qui leur est octroyé, de la mise à leurs dispositions de formations et d'informations pertinentes et efficaces et puis de renforcer l'accompagnement qui leur est accordé après l'obtention du crédit. Il conviendrait d'assurer une meilleure visibilité des associations d'accompagnement (SEVE par exemple) par une bonne diffusion des informations pour que les femmes entrepreneures puissent être accompagnées et orientées, et pour quoi pas la mise en réseau du dispositif ANGEM, des banques publiques, des associations et des femmes entrepreneures pour un meilleur accompagnement et un meilleur rendement.

La limitation du terrain d'investigation à la seule wilaya de Tizi-Ouzou constitue la limite majeure de cette présente contribution. Pour y palier nous ambitionnons de réaliser une étude à la fois qualitative et quantitative, par le biais d'entretiens et de questionnaires, auprès d'un échantillon plus élargi embrassant l'ensemble du territoire national. L'objectif serait d'évaluer l'efficacité du programme gouvernemental du microcrédit dans la stimulation de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

8. Liste Bibliographique:

- Guerraoui, D., & Richet, X. (2001). *Economies émergentes et politiques de promotion de la PME: expériences comparées*. Paris : L'Harmattan ;
- Guillet, A. (2007). Emploi et entrepreneuriat des femmes en Algérie: des dynamiques entre traditions et innovations. Dans Abdou, B., & al. *PME, Emploi et relations sociales : France-Maghreb*. Paris: L'Harmattan;
- Ben Makhlouf, Y., & Aknine-Souidi, R. (2018). Politiques publiques et entrepreneuriat féminin en Algérie. *Revue Chercheur Economique (CHEEC)*, Algérie, 06 (09), 36-52;
- Carrier, C., & al. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin: une synthèse des études des 25 dernières années. *Revue Gestion*, France, 31(2), 36-50;
- Demmene-Debbih, Z. (2015). Le rôle de la politique publique dans l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie: Réalité et perspectives. *Recherches économiques et managériales*, Algérie, 11(18), 1-20;
- Hisrich, R., & Brush, C. (1987). Women entrepreneurs: a longitudinal study. *Frontiers of entrepreneurship research*, USA, 187(1), 566-578;
- Martin, H. (2013). Le changement social et la rhétorique traditionaliste : la qualification sociale de l'entrepreneuriat féminin à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de classe et colonialité. *Recherches féministes*, 26 (02), 147-166 ;
- Benghabrit-Remaoun, N.; & Rahou, Y. (2008). Atouts et difficultés de l'entrepreneuriat féminin : analyse d'enquête. *L'Emergence des femmes dans le monde de l'entrepreneuriat en Algérie : Opportunités contraintes et perspectives*. Alger Mars 2008. Algérie;
- Ben Makhlouf, Y., & Aknine-Souidi, R. (2016), Le dispositif ANGEM et l'entrepreneuriat féminin en Algérie : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou. *13^{ème} CIFEPME : La recherche en entrepreneuriat et PME : Vers de nouveaux horizons*. Québec 25, 26, 27 et 28 octobre 2016. Canada;
- D'andria A., & Richomme-Huet K. (2013), L'accompagnement entrepreneurial des mampreneurs par leur propre réseau. *2^{ème} rencontre entre acteurs des réseaux d'accompagnement et chercheurs, regards croisés sur les pratiques d'accompagnement entrepreneurial*. Montpellier 19 Janvier 2012. France;
- Levy-Tadjine, T., Tokatlioglu, S., & Zouiten, J. (2006). L'entrepreneuse et le temps entrepreneurial féminin, accompagnement et conflits de temporalité dans les contextes français et turcs. *5^{ème} CIFEPME*. Fribourg, 25, 26, 27 Octobre 2006. Suisse;
- OCDE. (2004). Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondialisée : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée. *2^{ème} conférence de l'OCDE et des ministres en charge des petites et moyennes entreprises (PME)*. Istanbul 3, 4 et 5 Juin 2004. Turquie;
- Paturel, R., & Arasti, Z. (2006). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. *8^{ème} CIFEPME : L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales*. Fribourg 25, 26, 27 Octobre 2006. Suisse;
- Boughanem, F. (2008). *L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement : cas de l'accompagnement par l'ANSEJ des femmes entrepreneuses de la wilaya de Tizi-Ouzou*. consulté le 12/03/2015, sur

<https://dl.ummtto.dz/bitstream/handle/ummtto/1456/boughanem%20farida.pdf?sequence=1&isAllowed=y> ;

- Bouzar, C.; & Louggar, R. (2014). *Le micro crédit à travers le dispositif ANGEM et son impact en Algérie*. Consulté le 23/03/2015, sur <http://www.abhatoo.net.ma/maalamatextuelle/developpemenoeconomique-et-social/developpement-economique/reperes-du-developpement-economique/micro-credits/le-microcredit-a-travers-le-dispositif-angem-et-son-impact-en-algerie>;
- GEM. (2012). *2012 women's report*. Consulté le 17/12/2014, sur <https://www.babson.edu/academics/centers/blank-center/global-research/gem/documents/gem%202012%20womens%20report.pdf> ;
- Lambrecht, J., & al. (2003). *Entrepreneuriat féminin en Wallonie*. Consulté le 17/12/2014, sur https://www.amazone.be/img/pdf/entrepreneuriat_feminin_wallonie.pdf;
- Lee-Gosselin, H., & al. (2010). *Réalités, besoins et défis des femmes entrepreneures de la région de la capitale-nationale*. Consulté le 10/05/2016, sur <https://www.chaireclairebonenfant.ulaval.ca/sites/chaireclairebonenfant.ulaval.ca/files/etudeentrepreneuriatfeminin1.pdf> ;
- OIT. (2016). *Les femmes au travail : tendance 2016*. consulté le 01/12/2016, sur https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---/wcms_483203.pdf;
- Tahir/Metaiche, F. (2013). *Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : une étude exploratoire*. consulté le 23/01/2015, sur www.aei2013.ch/fr/documents/35_metaiche_aei2013.pdf ;
- www.angem.dz consulté le 10/05/2016;